

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/12/2012

Réception par le Prefet : 11/12/2012

Publication : 13/12/2012



# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations du Conseil Général

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CG-2012-6-6-7

Séance du mercredi 5 décembre 2012

### BUDGET PRIMITIF 2013 GESTION DES DECHETS CO6

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,

VU l'avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne en date du 13 novembre 2012,

VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve les orientations de la politique départementale de gestion des déchets énoncées dans le rapport,
- approuve les programmes ci-dessus et inscrit, dans la section d'investissement, 1 950 000 € en Autorisations de Programme, 720 000 € en Crédits de Paiement et, dans la section de fonctionnement, un crédit de 194 600 €,
- inscrit des recettes à hauteur de 150 000 €,
- donne délégation à la Commission Permanente pour allouer les crédits des différents programmes et pour prendre toute décision nécessaire à leur déploiement (approbation de conventions et autres).

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions

**ANNEXE 1**

**Politique C06 INVESTISSEMENT DEPENSES**

**325 Service de l'énergie et du Recyclage**

**BP 2013**

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2201	20	2033	731	C162	Frais d'insertion	20 000,00 €
	20	2031	731	C162	frais d'études PLAN DE PREVENTION GESTION DECHETS	170 000,00 €
	21	2157	731	C162	Acquisition de materiel biodéchets	30 000,00 €
			<b>AP 2013</b>	<b>450 000,00</b>		<b>220 000,00 €</b>
2202	204	20421	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes	20 000,00 €
	204	20422	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux	80 000,00 €
	204	204141	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Etudes	50 000,00 €
	204	204142	731	C262	Traitement des collectes déchets+CTV DECHARGES Travaux	350 000,00 €
			<b>AP 2013</b>	<b>1 500 000,00</b>	<b>TOTAL C062</b>	<b>500 000,00 €</b>
					<b>TOTAL DU C06</b>	<b>720 000,00 €</b>

**FONCTIONNEMENT DEPENSES**

N° de transpo	Chapitre	Nature	Fonction	Programme	libellé	Montant CP
2207	65	65734	731	C762	Aides pour études et communication (communes et structures communales)	66 000,00 €
	65	6574	731	C762	Aides aux Associations	64 000,00 €
2208	65	65734	731	C862	POSTE CC DE KB	<b>9 600,00 €</b>
						<b>139 600,00 €</b>
2206	011	6238	731	C662	HAUT-RHIN PROPRE COMMUNICATION SACS REUTILISABLES	42 000,00 €
	011	6231	731	C662	Insertions presse	3 000,00 €
	011	611	731	C662	Prestations (Pneus, déchets toxiques et ménagers)	10 000,00 €
						<b>55 000,00 €</b>
					<b>TOTAL C06 (C062)</b>	<b>194 600,00 €</b>

**INVESTISSEMENT RECETTES**

2206	325	SER	C662	70/7475/731	PLAN DE PREVENTION ADEM	<b>150 000,00 €</b>
------	-----	-----	------	-------------	-------------------------	---------------------



NIVEAU DÉPARTEMENTAL

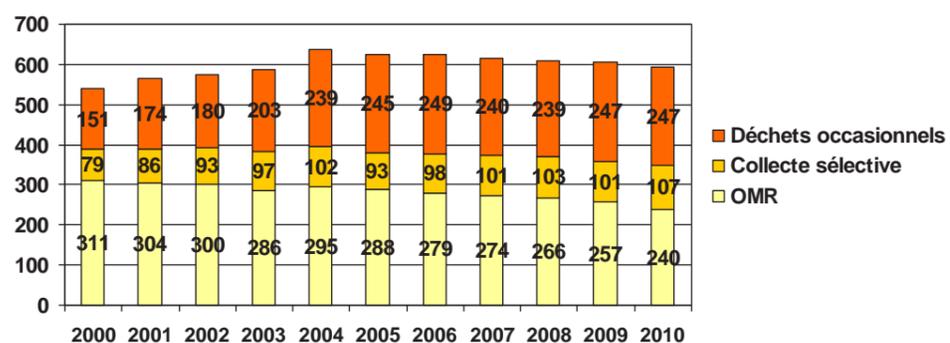
## La production de déchets en chiffres

En 2010, en moyenne, chaque habitant a produit 594 kg de déchets, soit plus de 1,6 kg par jour !



## Les grandes tendances dans le Haut-Rhin

- Une forte baisse des Ordures ménagères résiduelles, due à l'action conjuguée de la redevance incitative et de la collecte des biodéchets
- Une augmentation sensible de la collecte sélective, intégrant les biodéchets
- Une relative stabilité des déchets occasionnels des ménages
- Depuis 2004, une tendance à la baisse de la production des déchets



NIVEAU NATIONAL

## La production de déchets en chiffres

Par rapport à la moyenne nationale :

- Environ 60 kg de moins par habitant et par an d'ordures ménagères ;
- Un tri sélectif plus poussé
- Une forte densité de déchèteries et davantage de déchets occasionnels collectés, évitant des éliminations inappropriées.

En kg/hab/an	OMR	Collecte séparative	Déchets ménagers totaux
Niveau départemental	240	354	594
Niveau national	299	289	588

## Les objectifs du Grenelle

- -7 % d'ordures ménagères (= ordures ménagères résiduelles + collecte sélective) par rapport à 2008, soit -26 kg/hab/an pour le Haut-Rhin.

**En 2010, nous avons déjà atteint -22 kg/hab/an !**

- Atteindre un minimum de 45 % de valorisation matière et organique en 2015.

**Le Haut-Rhin est déjà à 49 %**

- Diminuer de 15 % la quantité de déchets partant en incinération et enfouissement (incluant les déchets non dangereux des entreprises)
- Objectif qui devrait être atteint avec la réduction de capacité de la décharge de Retzwiller.**

### Haut-Rhin 2010

